

Evènements, manifestations, temps forts portés par les partenaires de l'ANLCI
labellisés « Agir ensemble contre l'illettrisme »

Avec comme point d'orgue la semaine du 8 septembre 2014,
Journées nationales d'actions contre l'illettrisme

Kit d'utilisation du label – Agir ensemble contre l'illettrisme

Avril 2014



Une nouvelle dynamique en 2014

Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme – Groupement d'intérêt Public

www.anlci.gouv.fr



Poursuite de la dynamique en 2014

Donner à voir les actions menées pour prévenir et lutter contre l'illettrisme

Rappel du contexte

Au fil de l'année 2013, année de grande cause nationale pour le collectif de 67 organisations nationales fédéré par l'ANLCI « Agir ensemble contre l'illettrisme », des visuels déclinés du label grande cause nationale ont été fournis à tous les membres du collectif ainsi qu'à quelques partenaires, afin de marquer des opérations, manifestations ou services pouvant contribuer à l'information sur la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Pour changer le regard sur l'illettrisme et mettre en lumière les actions menées, le collectif a en effet tenu à **porter tout particulièrement l'accent sur les territoires**, sur les actions et opérations de terrain donnant à voir le travail quotidien des acteurs engagés aux côtés des personnes confrontées à l'illettrisme, ou permettant de le prévenir. En plus des assises régionales de l'illettrisme qui se sont tenues dans les régions de métropole et d'outremer entre mars et septembre 2013, ce sont ainsi près de 100 manifestations qui ont été labellisées « Agir ensemble contre l'illettrisme », sur l'ensemble du territoire.



Des manifestations à dimensions très variables, allant du grand congrès national à la manifestation locale portée par une association, autant d'événements qui ont contribué à informer, à proposer des ressources, à renseigner sur l'offre de services locale ... Ces temps forts ont été recensés sur le site anlci.gouv.fr, repris sur le fil d'actualités « grande cause nationale 2013 » au fil de l'eau, et transmis très largement aux acteurs et décideurs en France entière.

Lors des assises nationales de l'illettrisme les 13, 14 et 15 novembre 2013 à Lyon, le souhait de poursuivre la dynamique en 2014 a été très largement souligné par les partenaires engagés et l'idée de s'adosser à la journée mondiale de l'alphabétisation, portée par l'UNESCO le 8 septembre, a été présentée afin de proposer une journée dédiée aux actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

De nombreux pays en Europe et dans le monde (Canada notamment), s'emparent justement de cette journée dans l'optique de faire connaître les situations propres aux adultes en situation d'illettrisme dans les pays industrialisés.



En décembre 2013, cette piste a été reprise et réaffirmée au sein du rapport du CNFPTLV (Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie) dans le cadre de ses propositions d'orientations stratégiques pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Les membres du Comité consultatif de l'ANLCI, duquel est issu le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », ont validé le 20 mars 2014 (lors de la réunion de cette instance) l'idée de poursuivre cette labellisation d'événements en 2014, jusqu'à une semaine d'actions contre l'illettrisme, qui sera ouverte par la journée du 8 septembre prochain.

Un nouveau label pour 2014 – tout au long de l'année et pour le point d'orgue du 8 septembre 2014

Sommaire de la boîte à outils

- 1 / Qu'est-ce qu'une manifestation, une opération « Agir ensemble contre l'illettrisme » ?
- 2/ Quels sont les moyens proposés pour faire connaître, recenser les manifestations « Agir ensemble contre l'illettrisme » ?
- 3/ Outils et visuels à votre disposition
- 4/ Semaine du 8 septembre 2014 – Journées nationales d'actions contre l'illettrisme
- 5/ Calendrier et modalités pratiques. Impliquez-vous ! Recueil de propositions et mise en place d'un comité de pilotage pour cette mobilisation et cette semaine d'actions
- 6/ Annexes : liste des ressources, dossiers, articles, liens utiles qui peuvent être mis à disposition pour s'informer et s'outiller



1/ Qu'est-ce qu'une manifestation « Agir ensemble contre l'illettrisme » ?

Une manifestation, une opération, un temps fort qui peut prendre la forme de portes ouvertes d'une structure, projections de courts métrages, de films, débats organisés par une association, présentation d'une production, conférence, ..., et qui propose un espace, une intervention, un stand, une mise en lumière de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Ces manifestations proposent une information, des ressources, des initiatives menées en France pour prévenir et lutter contre l'illettrisme, pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base, et peuvent également offrir des occasions de donner la parole aux acteurs et /ou aux personnes concernées par l'illettrisme.

Ces manifestations sont mises en place par des membres du comité consultatif ou des partenaires de l'ANLCI, et s'inscrivent de fait dans cette dynamique commune, dans ce collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », bénéficiant ainsi de la labellisation d'événements et des marqueurs mis à disposition dans ce cadre.

>> Retrouver les [membres du réseau ANLCI](#)

Comment obtenir le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » ?

Pour demander le label, il suffit d'adresser un courriel à l'ANLCI présentant :

- Le nom de la manifestation (avec date, lieu, objet, organisateurs, partenariats éventuels)
- Ses enjeux, le public ciblé, les contenus prévus.
- De quelle façon cette manifestation, cette opération peut contribuer à proposer informations / ressources (propres ou mises à disposition par l'ANLCI) / prises de parole / témoignages / présentation d'action(s) sur la thématique de la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Suite à transmission de ce courriel, l'ANLCI proposera un retour rapide quant à l'attribution du label « Agir ensemble contre l'illettrisme » pour cette manifestation.



2/ Quels sont les moyens proposés pour faire connaître, recenser les manifestations « Agir ensemble contre l'illettrisme » ?

➤ Espaces de communication proposés par l'ANLCI

Fil d'actus – bimensuel ou mensuel selon les périodes d'activités. Pour annoncer un événement ou proposer un retour sur une manifestation ayant eu lieu, avec si possible visuels, photos, liens utiles, etc, à transmettre au fil de l'eau auprès des correspondants communication de l'ANLCI, renvoyant aux actualités du site (onglet Agir ensemble contre l'illettrisme »).

Onglet dédié en une du site www.anlci.gouv.fr : volet agenda ou retour sur manifestations, sur le même principe que pour le fil d'actus, avec davantage de contenus si possible. Reprise d'éléments sur les réseaux sociaux (page dédiée Facebook (en cours de création), fil d'infos twitter, ...)

Et selon **les outils et espaces (généralistes ou thématiques) proposés par l'ANLCI et ses partenaires** au fil de l'actualité, pourront être proposés des focus, articles, brèves, etc, sur les supports de communication interne, sur le magazine Anlci Infos ou tout autre support dédié qui pourrait être adapté à la manifestation et/ou à son angle, à sa thématique.

➤ En direction des médias

Les manifestations « Agir ensemble contre l'illettrisme » seront portées à la connaissance des médias, et permettront également de répondre aux demandes régulières de la part des journalistes pour la réalisation de sujets, d'articles, de reportages de terrain, pour lesquels l'ANLCI est régulièrement sollicités, ainsi que ses partenaires. C'est pourquoi il est important de signaler, de détacher les témoignages, les initiatives innovantes, particulièrement intéressantes et qui pourraient bénéficier d'un coup de projecteur dans ce cadre.

3/ Outils et visuels à votre disposition

A partir du visuel « Origami » de référence, sont déclinés des visuels qui peuvent être personnalisés au nom de la structure porteuse de l'organisation.

Exemples de personnalisation :



Dans le fichier compressé qui est transmis par l'ANLCI aux organisateurs de la manifestation par courriel, au moment de l'attribution du label (voir courriel à adresser en page 4) se trouvent des visuels et propositions d'images déclinés selon les formats et supports choisis : flyer, cartouches de fond de textes déclinés sur le principe « origami », pastilles pour sites internet, en-tête de document, lettre électronique, invitations, etc.



Nous vous remercions par avance de bien vouloir adresser copie des documents et espaces sur lesquels vous utilisez ces visuels, pour information et recensement en vue de la valorisation de cette dynamique notamment.

Conjointement, vous pouvez demander à recevoir les plaquettes et outils mis à disposition par l'ANLCI (chiffres de l'illettrisme en France, livrets de témoignages, états des lieux dans les régions, magazines anlci infos, films courts, etc), et que vous pouvez proposer selon les volumes demandés dans les malles des participants, sur table, sur stand, etc. pendant votre manifestation.

Vous trouverez une liste de ces productions en annexe de cette boîte à outils et grâce à l'espace « médiathèque » du site [anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

4/ Semaine du 8 septembre 2014 Journées nationales d'actions contre l'illettrisme

Semaine du 8 septembre 2014

**Journées nationales
D' ACTIONS contre
l'illettrisme**

**Une semaine d'actions, de manifestations contre l'illettrisme
proposées en France entière, ouverte par la journée du 8 septembre**

Le lundi 8 septembre 2014 :

Propositions à ce jour :

Un travail partenarial avec l'UNESCO afin de prendre part aux travaux qui se tiendront au siège de l'UNESCO à Paris à l'occasion de la journée mondiale pour l'alphabétisation : présentation de travaux, prise de parole avec les partenaires internationaux présents, ...

Une soirée (ou manifestation de fin de journée) à Paris proposée le 8 septembre par l'ANLCI et ses partenaires dans un lieu emblématique (peut-être à l'Assemblée nationale à l'invitation du Groupe parlementaire de lutte contre l'illettrisme, à confirmer).

Au programme : débats, projections, témoignages, performances artistiques. Programme en cours de définition (voir pour cela modalités pratiques : diffusion et recueil d'infos / comité de pilotage)

Les journées nationales d'actions contre l'illettrisme du 8 au 14 septembre 2014 :

« Un foisonnement d'actions sur les territoires », « planter de petits drapeaux « agir contre l'illettrisme » partout sur le carte de France », un « défi à relever partout en France », autant de formules choisies par les membres du comité consultatif de l'ANLCI lors de la réunion du 20 mars et qui ont fait part de leur engagement et de leur enthousiasme dans la perspective de cette semaine de mobilisation.

Tout peut ainsi être imaginé : organiser une opération spécifique, des portes ouvertes, proposer une soirée de projections, prendre place sur un salon, un temps fort au cours de cette semaine, mettre en place un spectacle, une animation impliquant des apprenants, avec des jeunes, des enfants autour du goût du livre, de la lecture, de l'écriture, des savoirs de base, donner à voir le travail mené dans une entreprise, en CFA, dans une association, valoriser le témoignages d'une personne, proposer de détacher, de diffuser des outils à cette occasion, etc, **l'idée clé étant de multiplier les formes et les espaces pour montrer toute la vitalité des actions conduites en France, l'engagement des acteurs sur les territoires, la volonté et le courage de ceux qui ont fait le choix de s'engager en formation, de sortir de l'illettrisme.**

Travailler en réseau :

Afin de faire de cette semaine une illustration du travail partenarial conduit au quotidien sur le terrain, dans le prolongement des alliances et des opérations conjointes menées pendant l'année de grande cause nationale 2013, et selon le principe fédérateur « réunir pour mieux agir » de l'ANLCI, toutes les initiatives permettant d'associer des partenaires de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, aux cotés des équipes nationale et régionales de l'ANLCI seront encouragées.

Pour faciliter ces rapprochements, ces opérations permettant d'accueillir des partenaires lors de temps forts ou d'opérations spécifiques, il est essentiel de recueillir en amont, le plus tôt possible, les informations sur les événements prévus. Cela pourrait en effet permettre à d'autres (selon les modalités possibles) de s'y associer, et d'informer au mieux les équipes régionales de l'ANLCI, les Centres Ressources Illettrisme, et les correspondants régionaux des membres du comité consultatif, du conseil d'administration et autres partenaires clés de l'ANLCI. (Voir page 7 modalités pratiques – calendrier)

5/ Calendrier et modalités pratiques.

Diffusion de l'information, recueil de propositions et mise en place d'un comité de pilotage pour la mobilisation et la semaine d'actions.

Dès aujourd'hui et pour les manifestations « Agir ensemble contre l'illettrisme » tout au long de l'année 2014 : vous pouvez proposer des manifestations, des opérations à labelliser et recevoir (sous réserve d'acceptation) le kit de visuels « Agir ensemble contre l'illettrisme » : il suffit d'adresser un courriel (voir éléments page 4) à virginie.lamontagne@anlci.fr – informations : 04 37 37 18 72 Ces manifestations peuvent se tenir dès mars 2014 et tout au long de l'année. Elles bénéficieront des espaces de communication décrits en page 4 de ce kit.

Pour présenter dès aujourd'hui des événements qui pourraient s'inscrire dans le cadre de la semaine du 8 septembre – journées nationales d'actions contre l'illettrisme, ou plus généralement soumettre des propositions, faire part de vos réactions, remarques, suggestions, etc, pour cette mobilisation particulière : vous pouvez également contacter et adresser vos éléments à l'ANLCI.

Nous pourrions ainsi proposer régulièrement, à l'aide d'une liste de diffusion interne aux membres du comité consultatif, une compilation de ces retours et pistes de travail, afin de dessiner ensemble les contours et valider les objectifs communs de cette semaine d'actions.

Plus précisément, afin de :

- **partager l'information** suffisamment en amont, et pour permettre de proposer éventuellement des partenariats locaux, régionaux, interrégionaux, ...,
- **associer les équipes régionales** de l'ANLCI, et les correspondants régionaux du comité consultatif, du conseil d'administration, des partenaires de l'ANLCI,
- **préparer efficacement les outils de communication** et l'espace en ligne qui compilera les manifestations propres à cette semaine d'actions
- **associer au fil de l'été les médias, les partenaires**, etc, à ce programme,

Pour toutes ces raisons, il est important de croiser les informations **avant le début juin**.

C'est pourquoi nous vous invitons à réagir, à nous proposer vos pistes de travail dès aujourd'hui par téléphone, par courriel, et à participer si vous le souhaitez au comité de pilotage restreint pour cette semaine nationale d'action qui se tiendra à Paris **le jeudi 17 avril** prochain à 14h à Paris (plus d'informations très prochainement.) si vous souhaitez participer à ce comité, merci d'adresser un message à virginie.lamontagne@anlci.fr

En vous remerciant encore pour votre engagement, qui permettra de proposer un foisonnement d'actions, de valoriser les initiatives, de porter la parole des personnes concernées et d'inscrire durablement la dynamique « Agir ensemble contre l'illettrisme » !

ANLCI – Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Direction : Hervé Fernandez, Coordination nationale : Eric Nédélec

Informations pour la labellisation d'événements : Virginie Lamontagne – 04 37 37 18 72 – virginie.lamontagne@anlci.fr



Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme – Groupement d'intérêt Public

www.anlci.gouv.fr